MAURIENNE GENEALOGIE INFOS

Maurienne Généalogie

cotisation annuelle cl d f l d
par internet: 03 € cr 13 n sp sn c
par la poste 30 € cr 2 n sp sn c
Abonnement revue CEGRA 1 €

Rédaction:
Pierre Blazy
pierrotblazy@orange.fr
Josette Limousin
Jandj.limousin@gmail.com

www.maurienne-genealogie.org

Maurienne Généalogie 312 Rue des Murgés 73830 Saint Julien Montdenis

Numéro 262 Janvier 2020

Calendrier

Février 2020

Mercredi 5/02/2020 Permanences rencontres local adh 17h30
Volontaires
Samedi 08/02/2020 Cours Paléo local inscrits 9 h00
Bruno Gachet
Mercredi 12/02/2020 Dépannage débutants local adh 17h30
Jo Duc
Jeudi 13/02/2020 Dépannage latin local adh 17h30
Pierre Blazy
Lundi 17/02/2020 Projet émigration local participants 17h30
Mercredi 19/02/2020 paléo lecture d'actes local adh 17h30
Jean Marc Dufreney
Jeudi 20/02/2020 Relevés dépouillements local adh 14h30
Désiré Marcellin, Thiery Déléan
Jeudi 20/02/2020 Formation débutants local adh 17h30
Odile Romanaz, Josette Limousin, Pierre Gret
Mercredi 26/02/2020 Permanences rencontres local adh 17h30
Volontaires
Vendredi 28/02/2020 la saisie dans Généatique local adh 17h30
Jean Marc Dufreney

Mars 2020

Mercredi 4/03/2020 Permanences rencontres local adh 17h30
Volontaires
Jeudi 5/03/2020 Dépannage latin local adh 17h30
Pierre Blazy
Vendredi 6/03/2020 Atelier informatique local adh 17h30
Serge Michel
Mercredi 11/03/2020 Dépannage débutants local adh 17h30
Jo Duc
Samedi 14/03/2020 Cours Paléo local inscrits 9 h00
Bruno Gachet
Samedi 14/03/2020 Projection du film « La trace »
suivi d'un échange : être colporteur en 1860 local tous 15h30

Mercredi 18/03/2020 paléo lecture d'actes local adh 17h30
Jean Marc Dufreney
Jeudi 19/03/2020 Relevés dépouillements local adh 14h30
Désiré Marcellin, Thiery Déléan
Jeudi 19/03//2020 Formation débutants local adh 17h30
Odile Romanaz, Josette Limousin, Pierre Gret
Vendredi 20/03/2020 Réunion Bureau membres seuls 17h30
Mercredi 25/03/2020 Permanences rencontres local adh 17h30
Volontaires
Vendredi 27/03/2020 la saisie dans Généatique local adh 17h30
Jean Marc Dufreney

Papillotes et chocolat

Un repas canadien partagé cette année encore pour clore l'année 2019 de manière conviviale, mais aussi des papillotes et du chocolat entre autres douceurs et plats salés. Notre Président remercie les 28 personnes présentes, déplore l'absence de Jo Duc ; il remercie l'épouse de JP Dubrulle, Président décédé de l'AREDES de Chambéry ainsi que Marie Françoise Déquier veuve de Daniel Déquier, bien que toutes deux absentes, pour la richesse des documents et travaux de recherches divers offerts à Maurienne Généalogie.
Jean Marc Dufreney tire le bilan de cette année sur les différentes

manifestations et activités de Maurienne Généalogie et décline les projets qui devraient structurer 2020 :

- **sauvegarde et numérisation d'archives locales** : tous les bureaux du tabellion, Maurienne et La Rochette sont numérisés, soit 100 000 actes sur un peu plus d'un siècle, expo actes permettra l'accès libre total à tous les fichiers de mariages, la numérisation de 1900 à 1945 (Naissance, Mariages, Décès), une base de données des émigrés de Maurienne est en cours de réalisation
- **évènements culturels et festifs,**
- **création d'une association type loi 1901** Associations du collectif « Maurienne PatrimoineS » à l'échelle de la vallée dont l'objectif est d'échanger leur savoir-faire, et créer un évènement festif, artistique, ludique autour du patrimoine fin 2020.

A n'en point douter, une année riche en perspective et du pain sur la planche. Ce fut un bon moment.

Josette Limousin

Nouveautés 2020

* Photothèque (voir page 2)
* Souscription pour le Tabellion (voir page 5)

La Maurienne vue par le Journal de Trévoux (1704)

L'écriture de cet article est bien laborieuse !... Le *Journal de Trévoux*, paru de 1701 à 1767, fut créé par des Jésuites à Trévoux dans la principauté de la Dombes, alors indépendante : il publiait des textes littéraires, scientifiques, historiques, géographiques et ethnologiques. Ce Journal est surtout connu pour ses positions religieuses traditionnalistes, violemment antiprotestantes et son opposition aux « philosophes « (Voltaire en particulier).

«Il semble que **la Maurienne** ait eu le nom de la couleur de ses habitants qui sont fort noirs, assez difformes et vêtus d'une manière extravagante... *(Faux: la « Maurienne » existait avant l'invasion sarrasine)*. […]

St-Jean-de-Maurienne est l'unique ville de cette province si l'on peut donner le nom de ville à un bourg qui n'est pas fermé mais qui est siège épiscopal. Il a ce nom à cause de la grande église dédiée à Saint Jean-Baptiste dont elle a deux doigts dans un reliquaire d'argent qui fait les armoiries du chapitre et de la ville. […]. À la porte de cette église est un **ancien tombeau des trois premiers comtes de Maurienne** Humbert, Amédée et Boniface. *(Faux : on a découvert récemment qu'il ne s'agissait pas d'Humbert aux-Blanches-Mains mais sans doute de son petit-fils).* […] Toute cette petite province n'est qu'une chaîne de montagnes avec une vallée fort étroite tout le long de laquelle coule l'Arc, que l'on passe 15 ou 16 fois sur divers ponts.

À l'entrée de cette vallée, **Argentine** est le lieu des mines de fer et de cuivre qu' on y fond et qu'on y met en œuvre en faux, clous, carreaux d'acier et fil de fer, que l'on envoie en France.

Au fond de la Maurienne, on trouve **le Mont Cenis** qui sépare la Savoie du Piémont : on le passe ordinairement sur des mulets, pour soulager ses chevaux et pour plus de sûreté. Au-dessus est une plaine de deux lieues et un lac sur lequel on donna à Madame Royale Chrétienne de France *(fille d'Henri IV)* l'an 1619, le 12 de décembre, le divertissement d'une **naumachie** et d'une armée navale qui représentait le siège et le secours de la ville de Rhodes. *(Trois siècles plus tôt, Amédée V aurait aidé les chevaliers de Rhodes dans leur lutte contre les Musulmans : pour le remercier, ces chevaliers lui auraient offert leur propre drapeau ; de fait, l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem et la Savoie ont le même blason : une croix blanche sur fond rouge)*. Ce fut quand cette princesse passa cette montagne la première fois pour aller à Turin après son mariage avec le prince Victor Amédée. (*Futur Victor Amédée II*). Le chanoine Louis Gros dans son ouvrage « Lectures Mauriennaises », apporte les précisions suivantes : pour accueillir la future duchesse, on fit construire au col un **château magnifique** dont il resterait aujourd'hui quelques ruines devant l'Hôtel de la Poste des Tavernettes, « masquées par une mauvaise remise »…

Claire GANDELOT 9 décembre 2019

Locutions en patois

« Ouè konsèrvë tè kom la zhala konsèrvë lë keurdè, kom l ego konsèrvë la zèzh ». Oui conserve toi comme la gelée conserve les courges ou comme l'eau conserve le sel (formule ironique d'adieu).

I fo pa së dzarbëlyèzh dëvan keu së kushyèzh : il ne faut pas se déshabiller avant de se coucher (il ne faut pas donner ou vendre son bien pendant qu'on peut en avoir besoin

D'après Victorin Ratel

Une photothèque en cours d'élaboration

L'Association « Maurienne Généalogie » n'en finit pas de se diversifier.

L'élément de base de cette Association mauriennaise renommée est, bien évidemment, la Généalogie, mais les dirigeants ont su développer, au fur et à mesure du passage des années, une multitude d'activités annexes, plus ou moins rapprochées du thème central, mais qui sont très suivies par les adhérents de plus en plus nombreux.

On pourra citer, en particulier : des cours de latin, des cours de paléographie, des cours de lectures d'actes anciens, de la formation à la généalogie pour les débutants, des cours d'informatique, des visites de sites historiques commentés par des guides spécialisés, des marches en montagne très conviviales, et beaucoup d'autres encore.

A toutes ces activités très suivies, vient s'ajouter une nouvelle rubrique qui a déjà reçu un grand enthousiasme de la part de tous les adhérents.

Il s'agit de la publication, d'ici quelques mois, sur le site Internet, de « Maurienne Généalogie », de photos anciennes de groupe classées par année de prise de vue et par village de Maurienne. Il nous faut bien sûr, auparavant, les collecter.

Ces photos, datées de 1930 ou d'avant 1930 peuvent regrouper : des mariages, les classes d'une école, des conscrits, des fanfares, des conseils municipaux, des équipes sportives, etc …

Elles devront être accompagnées des noms des personnes photographiées ou seulement d'une partie de ceux-ci si tous ne sont pas connus. Bien évidemment, les responsables de cette photothèque auront besoin de vous.

En effet, vous, les adhérents de « Maurienne Généalogie » ou même les non adhérents, vont devoir aller puiser dans leurs archives familiales pour y trouver quelques anciennes photos de leurs parents, grands parents, frères, sœurs, oncles, tantes, cousins, cousines, etc…

Celles-ci, une fois récupérées et dépoussiérées, devront être prêtées à l'Association qui les scannera et vous les rendra dans les meilleurs délais.

Pour cela, elles devront être déposées tous les mercredis soir, entre 17h30 et 19h30, au local de « Maurienne Généalogie », situé dans le Gymnase Municipal de Villargondran.

Mais mieux encore, vous pourrez les envoyer accompagnées de tous les renseignements demandés, par courriel, à l'adresse suivante : patrice.gerard24@sfr.fr

Toute l'équipe de « Maurienne Généalogie » vous remercie de votre aide et vous donne rendez-vous, très rapidement, à une prochaine activité généalogique.

Patrice GERARD

Cotisations 2020 : Rappel

Individuel : Internet **25€** poste **30€**
Couple : Internet **35€** poste **40€**
(Internet ou poste : envoi de MG Infos)
Supplément pour abonnement à Généalogie et Histoire : **18€**

Chèques à **Maurienne Généalogie** adressés à
Pierre Gret 348 Rue du Capitaine Bulard
73300 St Jean De Mne
Ou à déposer au local de l'Association

Archéologie en Maurienne

S'intéresser à la généalogie, c'est aussi faire un détour par l'histoire mais aussi l'archéologie qui l'éclaire. René Chemin, archéologue passionné qui a pratiqué de nombreux sauvetages sur des chantiers en cours en Haute Maurienne notamment, nous permet d'approcher dans le cadre des travaux de la Société d'histoire et d'archéologie de la Maurienne, « les différents aspects de la Maurienne aux époques de la préhistoire et du début de l'histoire, établissant ainsi une chronologie de l'occupation humaine ». Puis l'auteur nous emmène de commune en commune pour inventorier les découvertes archéologiques, accompagnées d'illustrations précises.

En Maurienne, on trouve de nombreux vestiges répartis irrégulièrement le long de la vallée et « déséquilibrés par la surreprésentation des sépultures par rapport aux sites d'habitat quasiment inexistants. »

« Plusieurs raisons peuvent créer des discordances : l'absence de vestiges en Basse maurienne pourrait s'expliquer par l'insalubrité des zones marécageuses dues à l'arc avant son endiguement, mais les vallées suspendues ou plateaux comme celui des Hurtières, devraient donner plus de résultats. Quelques sites gallo-romains existent pourtant dans la basse vallée, comme celui d'Argentine, d'Aiton ou celui découvert lors des travaux de l'autoroute A 43 à Montgilbert... La raison de la surreprésentation des sépultures par rapport à l'habitat est probablement liée au fait qu'un squelette paré de bracelets en bronze attire plus l'attention des ouvriers que des couches noires qui sont un indice des vestiges d'occupation antérieurs aux romains.

Deux types d'archéologie coexistent, une programmée et une préventive. La première concerne un programme porté par un chercheur, un universitaire, un étudiant, c'est un type de fouilles effectué sur plusieurs années, les sites n'étant pas menacés de déconstruction. Très peu de fouilles programmées en Maurienne….. Elles sont subventionnées par des crédits d'état et utilisent le bénévolat.

Pour ce qui est de l'archéologie préventive, le coût des fouilles est à la charge de l'aménageur (destructeur)….De grands chantiers dévastateurs ont lieu chaque année (création, extension des stations de skis, lotissements…) mais un système complexe d'évitement des diagnostics fait que pratiquement aucune fouille préventive n'a lieu sur ces sites. ...Ce qui est dramatique, c'est que les zones de saisine dorénavant nommées zones de présomption de prescription archéologique sont soumise à des quotas, ainsi pour la Savoie, le chiffre est d'environ 3% des communes.. La totalité de ces quotas a déjà été absorbé. » A cela il faut ajouter que tomber sur des vestiges pour des constructeurs est un empêchement qui les incite parfois à la dissimulation.

René Chemin a néanmoins pu intervenir à Saint Martin à Lanslebourg, au Mollaret à Lanslevillard et au Villeret à Aussois. Ainsi, par son action, ses fouilles et en s'appuyant sur les travaux de ses prédécesseurs, il contribue à enrichir l'histoire de notre vallée et la connaissance de l'occupation humaine en Maurienne.

J. limousin d'après René Chemin « archéologie de la Maurienne »

GENEANET

Lorsque' nous « débarquons » dans le monde de la généalogie, nous avons quelquefois un peu de mal à nous repérer dans ce vaste paysage. Les débutants que nous accompagnons sont désireux d'y voir plus clair. Généabank, Généatique, Généanet, Généa...??? Aussi, je vous propose un éclairage sur Généanet..

Geneanet est la **plus grande communauté francophone** de généalogistes adeptes de l'entraide et du partage. Elle existe depuis 23 ans. C'est un site recensant **près de sept milliards d'informations** provenant des contributions de ses membres, de projets collaboratifs et de partenaires.

« Le côté contributif concerne tous les arbres généalogiques et les documents associés (photos, actes, etc). Cela représente **1,1 million d'arbres généalogiques** hébergés pour près **d'1,3 milliard d'individus.**

Le côté collaboratif concerne également les nombreux projets que Geneanet soutient, par exemple, **les tombes** (Sauvons nos Tombes), **les relevés** (Livres d'Or, tables de mariage du XIXe, Matricules Napoléoniens, recensements) ou encore les **registres en ligne** (Projet Notaires, Au delà de l'État-Civil). Ce sont également des projets originaux comme « Hier et aujourd'hui » et dernièrement « **Mémoire des lieux** ».

On peut actuellement consulter plus de **2,5 millions de tombes**, **22 millions d'images sur les registres en ligne** et plus de **96 millions d'individus indexés** dans les relevés collaboratifs.

Chaque utilisateur profite d'une offre gratuite très fournie. Cette offre donne la possibilité de **construire son arbre, sans limitation** du nombre d'individus, sans restriction dans sa consultation, sans aucune publicité et avec de nombreux outils de personnalisation, d'impression ou d'alertes. Contrairement à d'autres sites, **il n'est pas obligatoire de payer un abonnement** pour consulter les autres arbres et en contacter les auteurs. Cette offre comprend un moteur de recherche par nom/prénom/lieu. »

Cependant, si cette offre est gratuite et qu'elle comprend l'accès libre à tous les contenus déposés par les membres, il existe un abonnement payant dit « Premium » ; l'offre comprend des critères complémentaires de recherches, un système de **comparaison automatique** entre son arbre et toute la base Geneanet , un **système sophistiqué d'alertes** par e-mail , une bibliothèque numérique et une assistance personnalisée. C'est grâce à ces abonnements que Généanet vit et aussi à une équipe d'une trentaine de passionnés basée à Paris.

Josette Limousin

Contrebandiers : un métier lucratif

Le passage des cols mauriennais, bien entretenus était une voix royale pour les contrebandiers en tous genres. Certains bien audacieux n'hésitent pas à développer leurs activités lucratives pendant les campagnes de la Révolution. Ils achètent du bétail en Maurienne, Tarentaise et même en Faucigny pour les faire passer en Piémont ou les bêtes sont devenues très rares. Dans l'hiver 1795, le pas du Colerin devient un vaste entrepôt où les trafiquants de toute sorte apportent grains, cuirs, cire et repartent les poches emplies de monnaie d'or et d'argent. Il faut cependant se méfier des voleurs et surtout des douanes. Les douaniers saisissent de nombreux bestiaux destinés à la foire de Bussoleno et qui transitaient par la vallée d'Avérole, le Mont Cenis étant fermé. Ils se heurtent à une troupe de paysans armés ; certains sont faits prisonniers et emmenés à Lanslebourg pour être fusillés s'ils ne payent pas l énorme 'amende de 4000 livres. La vallée d'Avérole est un lieu de passage important même pendant les périodes de paix. Bétail, alcools, cotonnades, objets manufacturés, mousselines et soirées brodées, tabac, sel et poudre et peausseries transitent aussi par le chemin selon les besoins des uns et des autres. « On évite ainsi d'avoir à satisfaire les exigences des gapians (en dialecte savoyard, l'équivalent du gabelou français, l'ancêtre du douanier) préposés à l'encaissement de l'impôt à Suze ou de la gabelle du sel, définis au prorata des têtes de troupeau.

L'Alpe. D'après Francis Tracq

Les Archives nationales numérisent et indexent des fonds d'intérêt Généalogique

Nous avons recourt le plus souvent aux archives départementales mais il est intéressant de connaître également les grands chantiers et projets conduits par les Archives Nationales qui vont mettre en ligne de nouveaux fonds, ce qui va encore faciliter nos recherches.
Ainsi : les dossiers individuels de la Marine d'Ancien Régime, numérisés et inventoriés nominativement, les lettres* de provisions d'office de 1740 à 1793, les 15.000 dossiers de naturalisation des personnes dénaturalisées sous Vichy sont en cours de traitement".

* Les **lettres de provision** ou **lettres de provision d'office** *sont, sous l'Ancien Régime en France, des actes royaux par lesquels, en particulier dans le cadre de la vénalité des offices, les officiers sont pourvus de leur charge. Cette formalité concerne des officiers d'importance et de nature très diverses depuis les magistrats des parlements et autres cours souveraines jusqu'aux modestes notaires, huissier. Ces lettres sont des lettres patentes établies en Grande Chancellerie sur parchemin et scellées du grand sceau de cire jaune sur double queue de parchemin ou, plus rarement, d'un sceau de cire verte sur lacs de soie rouge et verte[3]. Elles sont ensuite enregistrées par le corps dans lequel l'officier va exercer ou dont il dépendra, qui peut également vérifier si l'impétrant remplit bien les conditions requises, notamment d'âge.*
Grâce à l'établissement de ces lettres et à la formalité de l'enregistrement et à leurs traces dans les archives, les historiens disposent d'une source d'information très précieuse sur les nominations de ces officiers. La Grande Chancellerie conservait des copies des lettres ; ces copies sont maintenant aux Archives nationales (sous-série V/1[6]). Les copies issues de l'enregistrement peuvent être consultées dans les Archives départementales, dans les fonds des juridictions concernées. Les lettres de provision donnent de nombreuses informations sur l'impétrant – notamment les fonctions remplies antérieurement – et parfois sur sa famille, ainsi que le nom du titulaire précédent.

Geneanet mène un travail collaboratif sur les lettres de provisions d'office qui ont été numérisées. Ce sont celles de 1640 à 1693, soit entre 40 à 50.000 lettres en cours de traitement .
Les Archives nationales travaillent aussi avec des bénévoles autour de projets d'indexation collaborative. Au Minutier central, près de 7.000 inventaires après décès des 16e et 17e siècles ont été répertoriés par le projet Familles parisiennes. D'un autre côté, des actes notariés de 1780 à 1790 sont en cours de relevé.
Et enfin, Les Archives Nationales lancent d'autres appels à contribution pour indexer une sélection de testaments parmi les minutes des notaires parisiens. Un projet est mené également sur les dossiers de naturalisation.

Josette Limousin d'après la revue Française de Généalogie

Capricieux torrent de St julien

« Le 12 thermidor de l'an II de la République démocratique, la municipalité de la commune des Fontagneux (nom révolutionnaire de la commune de Saint Julien), assemblée en conseil général, considérant les fréquentes corrosions qu'occasionne le ruisseau, vulgairement appelé du Bourg, notamment le jour d'hier, il s'est nouvellement débordé au point qu'il a non seulement augmenté les dégâts qu'il a faits dans le courant du Messidor dernier aux fonds voisins, mais encore en a fait de nouveaux et même abattu le toit d'une maison et endommagé d'autres, considère que si on ne prend pas les précautions les plus promptes pour prévenir des accidents plus fâcheux encore, l'on a tout lieu de craindre que les trop grandes dépenses n'inspirent du dégoût...Il convient de pétitionner l'Administration du district pour qu'elle députe tels commissaires pour vérifier les dégâts et y apporter les remèdes nécessaires ».
Ceci est le premier document officiel où il est fait mention d'une crue du torrent. C'est une délibération de la municipalité. Il paraît que l'administration a trouvé les dommages considérables et les travaux trop onéreux car les 28 Floréal de l'an III, les digues du ruisseau du Bourg sont rompues, tant au niveau du levant que du couchant.
« Considérant le danger évident où se trouve cette commune de voir sortir de son lit et ravager les campagnes et les maisons et même intercepter la grand route, et le besoin urgent d'obvier à un tel désastre, Arrête, de l'avis du Procureur d'inviter tous les habitants de ce lieu à se rendre tous les jours des ci-devant fêtes et dimanches, munis de pelles, pioches, bayards, palfers, barres et autres outils utiles pour travailler à la réparation provisoire des dites digues. » Cette délibération fut-elle exécutée ? On pourrait en douter car le torrent inonde de nouveau le Bourg le 27 et 29 thermidor. En Messidor, an XI, une lave envahit les vignes et les cultures. Suite à ces crues réitérées, la voix de la municipalité est enfin entendue et le 18 brumaire de l'an XII, une corvée de 10 hommes travaille aux fondations d'une longue digue.
Pendant 20 ans, ce torrent demeure calme mais se réveille le 18 juillet 1824 ; il jette sur son cône de déjection « une lave terrible qui recouvre plus du tiers des fonds cultifs de la commune. » Plus d'une trentaine de maisons recouvertes, deux décès, 252 000 livres de perte estimées. Le Roi Charles Félix daigne accorder à la commune 3500 livres pour rétablir le pont du Bourg et refaire les digues. 1856, 1859, 1861, 1886, et surtout été 1871, 1872 les crues se renouvellent, plus ou moins importantes.
La lutte que soutenaient les malheureux habitants de Saint Julien contre le ruisseau du Bourg s'est prolongée indéfiniment. Mais « tout travail dans le bas d'un torrent sauvage est œuvre illusoire ou éphémère : ce n'est qu'en s'attaquant à l'origine du mal qui mine et ronge la montagne qu'on arrive à tarir la source des matériaux de charriage. »
Des années de pourparlers, de cessions de terrains sis également du le territoire de Montdenis, de travaux sur les torrents du Claret et du Rieu Sec, de réalisation de chemins muletiers, de reboisement, de barrages, et 526 908 francs de dépenses mettent à l'abri le Bourg de Saint Julien.

J. Limousin d'après Inspecteur des eaux et forêts Mougin. 1902

9 Janvier 2020

Sous un ciel bleu sans un nuage, nous sommes dix pour cette première sortie raquettes de l'année 2020.
La neige est là et nous voilà partie d'Aussois direction le monolithe et le plateau des Arponts.
Une journée magnifique où la bonne humeur est au rendez-vous et qui ne donne qu'une envie : "se retrouver pour une nouvelle sortie"!!

Odile Romanaz

Le Tabellion nouveau est arrivé !

Comme annoncé lors de la soirée « Papillotes et chocolat », l'ensemble du tabellion de Maurienne est désormais achevé et disponible. Six fichiers Excel issus des bureaux correspondants ont été fusionnés. (La Rochette, Aiguebelle, La Chambre, St Jean, St Michel et Termignon), soit plus de 90 000 actes répertoriés par côte et folio, couvrant la période 1697-1799.
Pour rappel, il s'agit d'un relevé exhaustif de l'ensemble des actes familiaux notariés (contrat de mariage, testament, inventaire après décès, donation, partage, tutelle, curatelle, …) accessible grâce à ce fichier par nom, commune ou type d'actes. Ce sont des outils indispensables pour faire progresser ses branches, connaitre des filiations non fournies par les registres paroissiaux, trancher entre des homonymies persistantes et tout simplement connaitre la vie de ses ancêtres, car entre la naissance et le décès, le plus intéressant est ce qu'il y a au milieu.
Ne pas posséder ces outils rend toute recherche fastidieuse voire impossible dans la plupart des cas. Un véritable booster désormais tout en ligne puisque l'accès direct aux actes se fera depuis chez vous sur ordinateur via le site des AD de la Savoie.

Le tabellion : Quesaco ?

Nous pouvons rappeler à ceux qui nous ont rejoints depuis peu en quoi consiste ce fameux tabellion, Il s'agit d'une administration sarde démarrée en 1697 qui comporte 5 bureaux en Maurienne, Aiguebelle, La Chambre, St Jean, St Michel et Termignon et 1 à La Rochette. Chaque bureau « récupère » les actes notariés des communes environnantes. Ce dépôt est effectué par les notaires du lieu qui y sont assignés. Cette administration s'arrête de fonctionner en 1792 après la conquête française, quoique certains bureaux comme celui de St Jean continuent leurs activités pendant quelques années. La grande majorité de nos ancêtres ont conclu des actes devant notaires, et ce beaucoup plus souvent que nous ne le faisons actuellement. Les prêts d'argent entre particuliers, très fréquents, faisaient l'objet d'un acte notarié. Pour la période considérée, il ne manque aucun acte.
Les fichiers sont vendus, cela permet de rembourser nos frais de déplacement, d'investir dans de nouveaux outils, de renforcer la caisse de notre association. On appliquera un tarif « préférentiel » pour les anciens acquéreurs et un autre global pour les autres. Jouez le jeu de l'association en ne les copiant et en ne les diffusant pas. Nous poursuivons la création d'outils de recherche performants à l'intention des sociétaires : C'est ainsi que nous procédons en ce moment à l'extraction des filiations issues des actes notariés du XVIIème siècle, à la transcription de la consigne du sel de 1790, à celle des propriétaires du cadastre sarde de 1730, créons une grosse base de données des émigrés mauriennais, tout en finalisant l'informatisation de l'état-civil de notre vallée. Vous trouverez ci-dessous les conditions d'acquisition des fichiers tabellion.
J'ai gardé la liste des acquéreurs de 2008 et 2014 lors des deux premières « vagues » de diffusion. Si vous avez un doute sur un éventuel achat antérieur, contactez-moi.

ATTENTION : il y a une période de souscription. Elle s'étend du 1er au 29 février 2020. Au-delà le fichier ne sera plus diffusé. Les envois de commande se feront par mail à partir de la fin de la période de souscription, soit à partir de mars.

Jean marc Dufreney

BON DE COMMANDE :

□ Je suis acquéreur d'un fichier antérieur : Je règle la somme de 10 €
□ Je suis un primo-acquéreur : Je règle la somme de 30 €

A renvoyer accompagné d'un chèque correspondant à l'ordre de **Maurienne Généalogie** à :
Maurienne Généalogie, 312 rue des murgés, 73870 St Julien Montdenis
Possibilité de régler sur place au local lors d'une rencontre.

Nom :

Adresse :

N° Tel: **Courriel :**

Signature :